



BANQUE DE TUNISIE

Société Anonyme au capital de 225.000.000 Dinars

Siège social : 2, Rue de Turquie – 1001 Tunis

La BANQUE DE TUNISIE publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 3^{ème} trimestre 2021 :

(en K.Dinars)	Du 01/06/2021 au 30/09/2021	Du 01/06/2020 au 30/09/2020	Sep-21	sept.-20	Déc-20	Var
Produits d'exploitation bancaire	143 668	150 409	439 944	452 558	614 416	-2,8%
Intérêts	108 864	119 249	323 207	338 841	453 508	-4,6%
Commissions en produits	16 934	16 388	49 945	43 607	61 103	14,5%
Revenus du portefeuille commercial et d'investissement	17 870	14 772	66 792	70 110	99 805	-4,7%
Charges d'exploitation bancaire	59 045	59 310	169 638	182 755	241 054	-7,2%
Intérêts encourus	57 564	58 440	166 231	180 586	237 944	-7,9%
Commissions encourues	1 481	870	3 407	2 169	3 110	57,1%
Produit Net Bancaire	84 623	91 099	270 306	269 803	373 362	0,2%
Autres produits d'exploitation	214	439	583	810	1 215	-28,0%
Charges opératoires	31 655	26 011	87 524	79 426	105 521	10,2%
Frais de personnel (*)	23 599	18 169	63 326	55 535	73 446	14,0%
Charges générales d'exploitation (*)	8 056	7 842	24 198	23 891	32 075	1,3%
Structure du portefeuille au bilan			1 098 784	970 306	978 195	13,2%
Portefeuille titres commercial			102 063	0	0	0,0%
Portefeuille titres d'investissement dont :			996 721	970 306	978 195	2,7%
Bons de trésor en portefeuille			557 017	444 417	523 885	25,3%
Encours net des crédits ⁽¹⁾			4 790 750	4 773 363	4 827 549	0,4%
Encours des dépôts			4 717 104	4 282 176	4 300 501	10,2%
Dépôts à vue			1 717 163	1 524 571	1 453 440	12,6%
Dépôts d'épargne			1 618 644	1 475 912	1 530 424	9,7%
Dépôts à terme			1 381 297	1 281 693	1 316 637	7,8%
Emprunts et ressources spéciales au bilan			433 873	504 529	468 691	-14,0%
Capitaux propres apparaissant au bilan ⁽²⁾			941 905	918 367	941 906	2,6%

(*) Chiffres 2020 retraités pour les besoins de comparabilité

(1) L'encours des crédits fin Septembre 2021 tient compte des provisions constituées durant la période

(2) Compte non tenu du résultat de la période

BANQUE DE TUNISIE
NOTES SUR LES INDICATEURS D'ACTIVITE
ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2021

1. BASES RETENUES POUR L'ELABORATION DES INDICATEURS TRIMESTRIELS :

La BANQUE DE TUNISIE est un Etablissement de crédit au capital de 225.000.000 dinars. Elle est régie par la loi n° 2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers.

Les indicateurs d'activité sont élaborés conformément aux normes comptables bancaires et aux règles définies par la Banque Centrale de Tunisie en matière de présentation de la situation comptable et des normes prudentielles définies par la circulaire n° 91-24.

2. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES :

Les indicateurs d'activité de la BANQUE DE TUNISIE sont établis en application des principes comptables suivants :

2.1. Règle de constatation des intérêts et commissions :

Les intérêts et commissions sont comptabilisés conformément aux règles prévues par la Norme Comptable n°03 relative aux revenus.

2.1.1. La constatation des intérêts :

Les intérêts sont comptabilisés au compte de résultat à mesure qu'ils sont courus sur la base du temps écoulé et du solde restant en début de chaque période.

L'engagement établi entre la banque et le bénéficiaire mentionne les règles de calcul de ces intérêts. Ainsi, les tableaux d'amortissement permettent à la banque de connaître d'avance le montant de ces intérêts. Lorsque le contrat prévoit que le montant des intérêts est indexé sur un indicateur quelconque (généralement le T.M.M.), la connaissance de cet indicateur permet à la banque d'effectuer des estimations fiables de ses revenus.

2.1.2. La constatation des commissions :

Les commissions sont enregistrées selon le critère de l'encaissement. Ainsi, et conformément à la norme sectorielle n°24 :

- Si les commissions rémunèrent la mise en place de crédits (telles que les commissions d'étude), elles sont prises en compte lorsque le service est rendu ;
- Si les commissions sont perçues à mesure que le service est rendu (telles que les commissions sur engagements par signature), elles sont comptabilisées en fonction de la durée couverte par l'engagement.

2.2. Classification des titres et revenus y afférents :

Le portefeuille des titres est composé de :

Titres de transaction : ce sont des titres qui se distinguent par leur courte durée de détention (inférieure à 3 mois) et par leur liquidité.

Titres d'investissement : il s'agit des titres acquis avec l'intention de les détenir durablement. Ils sont enregistrés pour leur prix d'acquisition, frais d'achat exclus.

Titres de placement : ce sont les titres qui ne répondent pas aux critères retenus pour les titres de transaction ou d'investissement.

Ces titres sont comptabilisés à leurs valeurs d'acquisition. L'encours présenté dans ces indicateurs est déterminé net des provisions constituées et affectées aux titres d'investissement.

Les revenus du portefeuille des titres sont comptabilisés en tenant compte de la séparation des périodes. Ainsi, les intérêts à recevoir sur les bons du Trésor souscrits sont inclus dans la valeur des titres et constatés en résultat de la période. Les dividendes sont constatés dès le moment où le droit en dividendes est établi.

Les plus-values sur cession des actions sont comptabilisées dans le poste financier « solde en gains et pertes et correction des valeurs sur portefeuille d'investissement »

2.3. Règles de comptabilisation des opérations en devises :

Conformément aux dispositions prévues par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires, ces indicateurs d'activités sont arrêtés en tenant compte des créances et des dettes en devises et de la position de change en devises converties sur la base du dernier cours de change interbancaire du mois concerné. Les gains et pertes de change résultant de la réévaluation de la position de change sont pris en compte dans le résultat de la période.

2.4. Encours des crédits :

L'encours des crédits est présenté compte tenu des créances rattachées et net des agios réservés et des provisions constituées sur les créances douteuses à la fin de chaque période.

2.5. Encours des dépôts :

Les dépôts de la clientèle sont présentés compte tenu des dettes rattachées.

2.6. Emprunts et ressources spéciales :

Les ressources spéciales sont composées des fonds budgétaires et des lignes de crédits extérieures. Elles sont présentées compte tenu des dettes rattachées.

3. FAITS MARQUANTS A LA FIN DU 3^{EME} TRIMESTRE 2021 :

A la fin du 3^{ème} trimestre 2021, les indicateurs d'activité ont évolué comme suit :

- **Les crédits à la clientèle** (nets des provisions constituées) ont atteint **4.790.750** mille dinars au 30/09/2021 , contre **4.773.363** mille dinars au 30/09/2020, soit une augmentation de **+0,4%**.
- **Les dépôts de la clientèle** sont en croissance de **+10,2%** passant de **4.282.176** mille dinars au 30/09/2020 à **4.717.104** mille dinars au 30/09/2021. Cette croissance est générée essentiellement par l'augmentation des dépôts d'épargne de **+9,7%** et des dépôts à vue de **+12,6%**.

- ***L'encours des ressources spéciales*** a diminué de **-14,0%** passant de **504.529** mille dinars au 30 Septembre 2020 à **433.873** mille dinars au 30 Septembre 2021, suivant le rythme de remboursement prévu.
- ***Les produits d'exploitation bancaire*** ont baissé de **-2,8%** pour atteindre **439.944** mille dinars en Septembre 2021 contre **452.558** mille dinars à fin Septembre 2020. Cette baisse concerne principalement les intérêts **-4,6%**.
- ***Les charges d'exploitation bancaire*** ont baissé de **-7,2%** passant de **182.755** mille dinars à fin Septembre 2020 à **169.638** mille dinars à fin Septembre 2021.
- ***Le Produit Net Bancaire*** a atteint à la fin du 3^{ème} trimestre 2021 un montant de **270.306** mille dinars, contre **269.803** mille dinars à la fin du 3^{ème} trimestre 2020, soit une hausse de **+0,2%**.
- ***Les charges opératoires*** ont augmenté de **+10,2%** pour atteindre **87.524** mille dinars au 30/09/2021 contre **79.426** mille dinars au 30/09/2020.